



Equipement communal

Défibrillateurs:



Depuis août 2017, en France, toute personne peut utiliser un défibrillateur automatique en cas d'arrêt cardio-respiratoire.

Pour cela, **plusieurs défibrillateur automatisé externe (DAE)** sont placés à Pins-Justaret, accessible à tous 24h/24.

7 défibrilateurs sont disponibles sur la commune :



1/ Mairie de Pins-Justaret : en face de la Médiathèque

2/ Salle des fêtes : Entrée, côté gauche, façade extérieure

3/ Complexe sportif : A l'entrée sur la clôture



4/ Groupe scolaire Jean-Jaurès 1 : Entrée maternelle

5/ Groupe scolaire Jean-Jaurès 2 : Entrée élémentaire

6/ Salle Polyvalente : à l'entrée, face au Haumont

7/ MJA : Entrée côté ascenseur

« Osez intervenir, vous pouvez sauver une vie »



Une borne de recharge électrique:

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été mise en place sur la commune. Elle se situe sur le parking de la Place René Loubet face à la salle des fêtes.

Cette borne de recharge est simple d'utilisation et accessible à tous 24h/24, 7j/7.

Deux véhicules peuvent être chargés en même temps.

Les véhicules acceptés sont les voitures électriques, les voitures hybrides rechargeables, les vélos et les scooters électriques.

Le coût de la recharge est de 0.20€ pour les 20 premières minutes, puis 0.75€ par demi-heure suivante entamée.

Cette borne a été installée par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEGH) et fait partie de son programme de déploiement de 100 bornes de recharge pour véhicules électriques en Haute-Garonne.

L'objectif du SDEGH est d'encourager le développement du véhicule électrique en Haute-Garonne. L'usage de la voiture électrique permet de lutter contre la pollution de l'air et réduire notre dépendance aux hydrocarbures.

Pour plus d'informations: www.sdehg.fr

